



Que faire en cas de loyers impayés?

Par **katfab**, le **25/04/2013** à **14:09**

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire d'un appartement que je loue. Une jeune fille le louait depuis Aout l'année dernière et depuis Février elle ne paye plus son loyer. Elle vient de quitter le logement d'elle-même car ne voulait pas augmenter sa dette. Nous avons rédigé un courrier de reconnaissance de dette avec échéancier de remboursement. Le premier paiement n'a pas été effectué comme il était convenu. Elle ne répond plus au téléphone et n'a pas réceptionné les recommandés. Comment puis-je engager des procédures? quelles démarches dois-je faire pour récupérer cette argent?(somme environ égale à 800euros). Merci de me conseiller car je ne dois pas perdre de temps.rnrnCordialement,

Par **moisse**, le **25/04/2013** à **16:29**

Alors soyons bref : huissier